

Chapitre 1 : Éthique et déontologie

Dans nos conversations courantes, nous faisons souvent référence à l'actualité, nous reprenons souvent certaines expressions entendues aux informations ou utilisées par différents spécialistes de la question. Nous intégrons les mots à la mode comme éthique, morale ou déontologie, sans toujours savoir ce qui se cache derrière ces mots qui, dans certains cas, peuvent sembler synonymes. Afin de clarifier ces expressions, nous devons passer par l'étape des définitions.

1-Éthique

Les mots éthique et morale proviennent de la même source. Le mot *Éthique* vient du Grec *Ethos*, qui fait référence au **comportement et au caractère d'un individu**, et sa manière d'être en général. C'est aujourd'hui une branche de la philosophie qui étudie l'ensemble des normes morales qui influencent nos actions et leur fondement. C'est en quelques sortes la science de la morale qui essaye de définir ce qui est bien et ce qui est mal. La finalité de l'éthique est de définir les comportements des hommes dans le but d'obtenir une société idéale et le bonheur de tous.

2-Déontologie

Le mot *Déontologie* nous vient lui aussi du grec, plus précisément du mot *deontos* qui signifie **devoir**. C'est une branche de l'éthique qui établit les fondements des devoirs d'une personne en fonction de la morale. La déontologie s'applique au monde professionnel en établissant une série de règles et de devoirs auxquels sont soumis les membres d'une même activité professionnelle ou d'un corps de métier. À la différence de l'éthique professionnelle, qui définit ce qu'un individu particulier estime comme moralement correct dans sa profession, **la déontologie professionnelle** est un code de conduite qui s'applique à **tous les professionnels**.

Exemple de règles déontologiques :

- Le secret médical dans les professions de la santé et l'interdiction de dévoiler des informations sur leurs patients

- Le secret professionnel pour les avocats et l'interdiction de dévoiler des informations sur leurs clients
- L'interdiction pour un policier de profiter de sa fonction pour obtenir des avantages en sa faveur.

L'éthique renvoie à un concept plus large mais aussi plus personnel que celui de déontologie (la morale étant la norme "supérieure" englobant ces deux termes). Par exemple, on peut considérer que les différents codes de déontologie ont été créés en vue de respecter une certaine éthique qui est à l'origine personnelle. Autrement dit, les règles de déontologie ne prennent sens qu'à l'aune d'une éthique particulière.